

# La Cible Roannaise investit dans du matériel high-tech

Régulièrement le club de tir sportif de la Cible Roannaise investit pour entretenir ou améliorer ses installations. Cette fois, ce sont dix cibles électroniques pour le tir à 10 mètres qui ont été acquises et installées.

La Cible Roannaise existe depuis 122 ans, elle pourrait largement être considérée comme une vieille dame. Cela n'empêche pas pour autant de faire preuve de modernité et de s'adapter à la haute technologie :

## Un investissement de 36 000 euros

C'est ainsi que le club de tir sportif du Roannais a investi pas moins de 36 000 euros pour s'équiper de dix cibles électroniques de tir à 10 mètres. Un investissement rendu possible notamment grâce aux subventions accordées par la Ville de Roanne (2 000 euros), la Région (5 000 euros) et la Ligue du Lyonnais qui a financé 10 % de la somme. Le reste et donc la plus grande part provient de la trésorerie du club.

« Vu le coût de l'opération, il était important que la Ville de Roanne participe, d'autant plus qu'il s'agit d'un investissement porteur et d'actualité, notamment pour des raisons écologiques », a souligné l'adjoint aux sports, Gilles Passot, lors de l'inauguration des cibles. Qui dit cibles électroniques, dit, en effet, disparition des cibles en carton traditionnelles, mais ce n'est pas le seul atout de ce nouvel équipement.



Le président de la Cible Roannaise, Patrick Burdin, et l'adjoint aux sports de Roanne, Gilles Passot, ont inauguré ce nouvel équipement. Photo Progrès/Vincent ARMILLON

### « Cela représente l'avenir »

« Nous avons franchi le cap de l'électronique car cela représente l'avenir. Désormais tous les championnats de France et la plupart des championnats régionaux sont organisés sur ce type de matériel », précise Patrick Burdin, le président de la Cible Roannaise. Autre grand avantage de cet équipement, une précision sans faille. « Les tireurs ont une vision immédiate de leur résultat sur l'écran installé à côté d'eux sur le pas de tir. Un résultat donné avec une précision au dixième près qui permet aussi d'éviter toute forme de contestation par rapport au résultat et des calculs parfois compliqués. »

Ces cibles placées à 10 mètres permettent de pratiquer aussi bien le tir à la carabine qu'au

pistolet. Ce sont des outils modernes mais aussi ludiques qui sont notamment très intéressants pour l'école de tir qui réunit actuellement dix-sept jeunes sur les 385 inscrits du club. « C'est vrai que c'est amusant et pratique puisqu'il n'y a plus besoin de faire revenir les cartons vers nous pour voir notre résultat », explique ainsi Noah, 12 ans, conquis par ce nouveau système qui devrait réjouir tous les adeptes de tir. Pour rappel, il faut avoir au moins 8 ans pour débiter mais il n'y a pas d'âge limite, le doyen des tireurs du club affichant fièrement 87 ans.

De notre correspondant  
Vincent ARMILLON

Cible Roannaise : [www.lacibleroannaise.fr](http://www.lacibleroannaise.fr)